

2-3 > AVENUE  
D'AGAUNE  
**Un cœur qui bat**

18 > STATISTIQUES  
POPULATION  
**Une hausse constante**

18 > PASSEPORT  
VACANCES  
**Tu connais ?**



## EDITORIAL **Pour un centre-ville attractif**

Depuis plusieurs années, le noyau de nombreuses villes et localités a perdu de son attrait. Cette tendance, généralisée, est tout à fait visible et perceptible : des magasins ferment ou déménagent, des rez-de-chaussée sont inoccupés, les clients font leurs courses en périphérie ou sur Internet. Des villes plus grandes et plus peuplées que Saint-Maurice sont confrontées à cette difficulté.

Même si notre commune n'a pas à rougir de la comparaison avec des cités de taille comparable, voire plus importante, et qu'elle s'en sort du reste plutôt bien, les autorités locales doivent avoir le souci de maintenir un centre dynamique et attractif. Il s'agit là d'un enjeu majeur de la qualité de vie de notre commune.

A ce titre, vous découvrirez dans ce numéro que les travaux du réaménagement de l'Avenue d'Agaune touchent à leur fin (c'est le moment, me direz vous...) et que nous pourrons célébrer cette étape le 18 juin prochain.

L'amélioration de la convivialité qui découle de ce réaménagement constitue une des mesures prises par les autorités communales pour renforcer l'attrait du centre. J'espère que la population, les étudiants et les personnes de passage profiteront de ce nouvel espace et se l'approprieront. L'animation et l'attractivité du petit centre de Saint-Maurice s'en trouveront alors renforcées.

Je tiens également à remercier la population pour sa patience durant les travaux, et en particuliers les riverains qui en ont accepté les nuisances. J'ose espérer que le résultat du magnifique travail des architectes et des entreprises constitue une récompense qui fera vite oublier les inconvénients subis.

Damien Revaz  
Président de la Municipalité

### INFORMATIONS

- SDIS des Fortifications : concours et exercice ..... 12
- Police du Salentin : nouvelle agente ..... 18
- Café littéraire à la Médiathèque ..... 18

### ENVIRONNEMENT

- Pour nos amis à quatre pattes et leurs maîtres ..... 10-11

### VIE LOCALE

- Les enfants des écoles à la Fête cantonale de chant ..... 5
- Portraits de nonagénaires ..... 8-9
- Sorties des jumelages de St-Alban et d'Obersiggenthal ..... 9
- Camps et colos : soutien communal ..... 9
- 150 ans de la Grotte aux fées ..... 15
- Nouvelle saison du Théâtre du Martolet ..... 16-17
- Tournoi de judo du jumelage ..... 19

### OFFICIEL

- Comptes communaux 2013 : des finances saines ..... 4
- Etat des lieux du chantier du CO ..... 6-7
- Jumelage : juste un merci ..... 13
- Principales décisions du Conseil municipal ..... 19-20

## AVENUE D'AGAUNE

# UN CŒUR QUI BAT



Claude-Yvan Marcoz  
Conseiller municipal

Ça y est, nous y sommes ! Que de chemin parcouru pour arriver au résultat dont on bénéficie aujourd'hui.



Oui, la différence est significative. De nouveaux espaces piétonniers ont ainsi fleuri, je pense au parc de l'aumônerie, à celui du carrefour de la gare ou encore aux jardins conduisant vers le Glarier moderne. Si les piétons saluent cette réalisation, il n'en demeure pas moins que le trafic automobile trouve parfaitement sa place sur un gabarit redimensionné aux normes actuelles.

Saint-Maurice est une ville où il fait bon vivre, c'est vrai et ce d'autant plus aujourd'hui. Laissez-vous aller à explorer les nouvelles terrasses déjà relookées par les restaurateurs, c'est un régal ! Le revêtement de la route a été spécialement étudié pour réduire au minimum les nuisances sonores ... ça fonctionne !

Pour parquer ? Une vingtaine de places payantes supplémentaires ont été créées (première demi-heure gratuite). Vous avez ainsi l'occasion de profiter de toutes les offres alentour : culturelles, artistiques, thérapeutiques ou commerciales. Si ce n'est pas encore fait, je vous invite à découvrir l'effort réalisé par les commerçants. Oui, le cœur de Saint-Maurice bat ! Il bat à un rythme en constante progression, bravo !

### Comment y sommes nous arrivés ?

L'idée, née en 2006, de recréer un tissu urbain a été suivie d'un concours au printemps 2007. Le bureau fulliérain Nunatak, lauréat, a exprimé son projet d'une manière novatrice, séduisante et pertinente. Au vu de la réalisation, l'architecte Roland Vassaux se dit pleinement satisfait du résultat. Les riverains invités à la présentation du projet ont pu en prendre connaissance et émettre leurs avis en janvier 2011.

Pour sa part, le Conseil municipal l'a validé en séance du 24 mai 2011, avant de le présenter devant le Conseil général le 28 juin 2011, ce dernier l'acceptant à une abstention près. La mise à l'enquête publique, parue en été 2011, n'a soulevé aucune opposition. Le 12 juin 2012, la route est mise en sens unique, les travaux commencent, comme annoncé : pour deux ans !

## QUELQUES DÉTAILS

Route Cantonale : RC 302  
Surface traitée : 12'000 m<sup>2</sup>

Coût total selon devis général 2011 : CHF 7'835'000.- dont 40% pour le renouvellement des infrastructures (eau potable, eaux usées, électricité, services) et 60% pour la partie visible (route, abords, mobilier urbain). La participation cantonale s'élève quant à elle à environ CHF 1'200'000.-

Le choix du revêtement des trottoirs : pavés granit flammés à joints ciment qui permettent un accès aisé aussi bien pour les piétons que pour les personnes à mobilité réduite.

Le cadre minéral est agrémenté de verdure et d'érables champêtres.

Le choix des conteneurs à poubelles enterrés, City Moloks, est tout à fait approprié. Ce système est évolutif et s'adaptera à la future réglementation.

En vue de l'accroissement des visites au trésor de l'Abbaye, une place de dépose pour bus est aménagée dans la partie nord. A cet effet également, nous avons entièrement revu les WC publics Panisset, car comme me l'a rapporté Mgr Roduit « *La première demande du pèlerin à son arrivée n'est pas toujours la visite du trésor...* »

Archéologie : les travaux ont révélé la présence d'une histoire richissime. L'abside et le palais ont été qualifiés de découvertes majeures. C'est donc naturellement que leur mise en valeur est réalisée au moyen de larges pavages.

**Rendez-vous le 18 juin !**

Grâce à la volonté du Conseil municipal, au soutien du Conseil général et à l'excellente collaboration avec les entreprises partenaires, cette réalisation d'importance est aujourd'hui terminée dans les délais et, selon le décompte en cours, elle respecte le budget.

Chère Agaunoise, cher Agaunois c'est avec un réel plaisir que le Conseil municipal vous invite à

**l'inauguration officielle  
du réaménagement de  
l'avenue d'Agaune  
le mercredi 18 juin à 11 heures  
ainsi qu'à l'apéritif qui suivra.**

L'événement est couplé à la traditionnelle fête de fin des écoles et, dès 9h30, les classes animeront la rue avec des chants aux emplacements suivants : parc du carrefour de la gare, parc de l'aumônerie et gradins nord.

Merci pour votre confiance et au 18 juin !

Mobilier : d'un style très marqué, il ne laisse personne indifférent. Il s'accorde parfaitement au cadre historique de notre cité. Et les bornes inclinées ... et oui, c'est fait exprès ! Cela me rappelle d'ailleurs une petite anecdote : le chef de chantier occupé à fixer la première, a appelé le bureau afin d'expliquer qu'il n'arrivait pas à la mettre d'aplomb ...



## COMPTES 2013

**DES FINANCES SAINES***Damien Revaz  
Président de  
la Municipalité*

Les comptes communaux 2013 seront soumis au Conseil général le mercredi 11 juin. Ils laissent apparaître une situation financière saine avec un endettement en constante diminution.

**Un résultat satisfaisant**

Les comptes de fonctionnement 2013 enregistrent des recettes à hauteur de Fr. 25'527'168.- et des dépenses avant amortissements de Fr. 20'645'774.-, ce qui permet de dégager une marge d'autofinancement (« cash flow ») de Fr. 4'881'394.-. En tenant compte des amortissements comptables, le résultat présente un bénéfice de Fr. 2'755'010.- qui vient remarquablement consolider le bilan communal.

Ces résultats, meilleurs que ceux des exercices précédents, s'expliquent principalement par l'aide de Fr. 3.2 mios versée par l'Etat du Valais suite à la fusion des communes de Mex et de Saint-Maurice. Nous pouvons toutefois relever que les dépenses publiques sont maîtrisées et que, sans être exceptionnels, les résultats seraient également satisfaisants sans cette aide extraordinaire.

Ce sont l'enseignement et la formation qui se taillent la part du lion du budget communal (23,9%), loin devant les services industriels (16,3%). Cette situation s'explique par les charges de personnel élevées qui sont comptabilisées pour l'école primaire et le cycle d'orientation, la commune versant au canton le 30% de ces charges. C'est le domaine de la culture, des loisirs et du culte qui vient en 3ème position (12%), principalement en raison des coûts de fonctionnement du Centre sportif. A l'autre bout de l'échelle, c'est le domaine de la santé qui est le plus économique (1,5%), les dépenses dans ce domaine relevant essentiellement du canton.

**Un endettement en diminution**

Les investissements communaux se sont élevés à Fr. 4'321'214.- (après déduction des subventions). Les dépenses les plus importantes concernent bien évidemment la réfection de l'Avenue d'Againe (Fr. 3'058'920.- en 2013), mais aussi l'égout des Iles (Fr. 468'533.-) et les routes communales (Fr. 218'630.-).

Dès lors que les investissements se situent en-dessous de la marge d'autofinancement, l'endettement communal diminue encore en 2013 et se situe désormais à Fr. 1793.- par habitant, alors qu'il était encore supérieur à Fr 4'000.- en 2005 (voir graphique). Ce constat réjouissant permet de voir l'avenir avec sérénité, de planifier les investissements importants avec confiance et d'éviter d'inutiles et onéreuses dépenses d'intérêts chaque année.

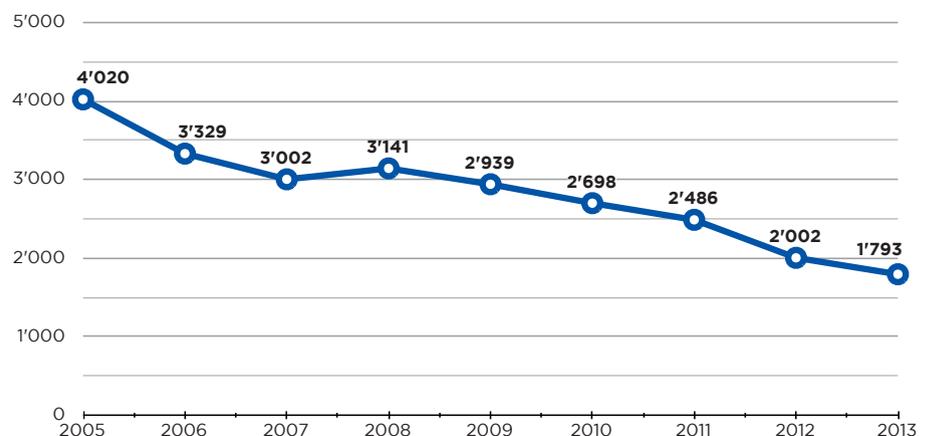
**Des indicateurs bien notés**

Chaque année, les comptes communaux font l'objet d'un examen selon des critères définis par la Section des finances communales de l'Etat du Valais. Ces indicateurs permettent de vérifier que la situation financière de la Commune de Saint-Maurice est saine. Pour les critères du degré d'autofinancement, du taux des amortissements, de l'endettement net par habitant et du taux du volume de la dette brute, la commune se voit attribuer une note de 5 sur 5. Il n'y a que le critère de la capacité d'autofinancement pour lequel la commune n'obtient pas la meilleure note et doit se contenter d'un tout de même réjouissant 4.

**Un avenir envisagé avec confiance**

La situation actuelle des finances communales permet de planifier sans crainte les investissements importants qui devront être réalisés pour maintenir le bon degré d'équipement de la commune.

Le contribuable en profite d'ailleurs puisque plusieurs déductions décidées par les autorités cantonales ont diminué la charge fiscale supportée par nos contribuables.

*Evolution de l'endettement par habitant de 2005 à 2013*

# FÊTE CANTONALE DE CHANT DES ENFANTS BRIGUE - 2 MAI 2014



Philippe Dubois  
Conseiller municipal  
avec Samuel Darbellay,  
Adjoint à la direction des écoles primaires

## « LA VIE SE CHANTE »...

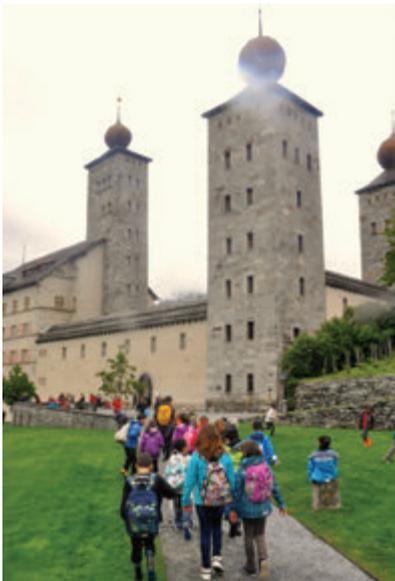
Entonné par plus de 150 enfants des chœurs de St-Maurice, Charrat et Choëx, ce tube résume à lui seul l'état d'esprit qui animait les enfants inscrits à l'atelier Joe Dassin au moment de se produire fièrement sur le podium de la salle Hellmatten à Brig.



Les écoles primaires de Saint-Maurice et Lavey-Morcles étaient représentées par les élèves des classes de Mélanie Salerno, Véronique Chambovay, Cédric Jacquier et Héloïse Denis Gaillard, qui se sont entraînés des mois durant pour chanter des classiques de cet artiste d'exception comme « Le petit pain au chocolat », « Les Champs Elysées », « Le chemin de papa », « L'Amérique » ou encore « Siffler sur la colline ».

De beaux souvenirs pour tous les participants qui pourront aussi reprendre « Les plus belles années de ma vie » ! Merci à vous tous, élèves et enseignant-e-s, pour votre entrain et votre grand travail !

Pour tous ceux qui auraient manqué ce moment magique, vous pourrez retrouver notre joyeuse équipe lors de la clôture des écoles le 18 juin prochain sur l'Avenue d'Agaune, selon le programme figurant dans cette édition d'Agaune infos.



## NOUVEAU CO - EPP-A & ESPACES CULTURELS ET SPORTIFS

# LA DERNIÈRE LIGNE DROITE

Le chantier du nouveau complexe scolaire entre dans son antépénultième phase. Pour sa livraison le 31 juillet 2014 et son inauguration le 18 octobre 2014, les objectifs suivants seront atteints :

- Terminer les travaux de second-œuvre
- Tester toutes les installations techniques, électriques et énergétiques
- Mettre en place les équipements informatiques, téléphoniques et multimédias
- Gérer les systèmes d'accès
- Emménager
- Organiser la gestion de la cantine scolaire
- Se doter d'un budget de fonctionnement
- Etablir des directives
- Préparer la gérance de la cuisine professionnelle
- Finaliser l'organisation du fonctionnement de la salle de spectacle/aula
- Réaliser les aménagements extérieurs (bétons, revêtements bitumineux et espaces verts)
- Traiter mille questions administratives...



Philippe Dubois  
Conseiller municipal  
Président de la Commission de  
construction



Dépouillé de ses échafaudages, le bâtiment prend une forme plus svelte, bien intégrée dans le quartier et en harmonie avec les falaises environnantes

Les façades vitrées  
avec revêtement en  
béton préfabriqué  
« Durable »



Le puits de  
lumière de l'EPP  
met en évidence la  
qualité des bétons  
apparents



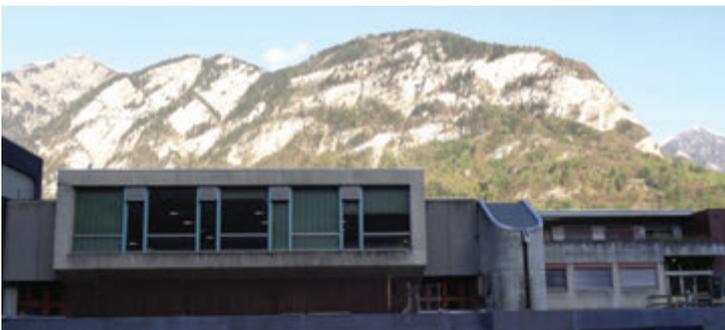
*Vue 3D des aménagements extérieurs (MCM architectes) avec le terrain de basket en amphithéâtre (espace polyvalent)*



*La salle de sport, prête pour recevoir la chape et le sol synthétique de type "Zurich"*



*Il ne manque que les Tbi (Tableaux blancs interactifs) et le mobilier dans les salles de classes*



*Quelques travaux de nettoyage et retouches de peinture seront plus que nécessaires afin de lier le centre sportif existant aux bâtiments neufs*



Madeline Heiniger  
Conseillère municipale

# NOS NONAGÉNAIRES

## RACONTÉS PAR LEURS FAMILLES



### Passion et engagement pour le folklore

**Odile Aymon**, fille de Anne Pignat-Moll et du major Louis Pignat, fête ses nonante ans cette année. Née à St-Maurice le 23 avril 1924, elle possède une histoire de vie riche en activités multiples, dont il faut surtout mettre en évidence son parcours dans le domaine du folklore valaisan, suisse et international.

Après avoir fréquenté l'Ecole normale de Sion, elle a travaillé et géré plusieurs commerces à Martigny, Vérossaz, Daviaz, Lavey-Village, Saint-Maurice. Parallèlement, son papa Louis, instituteur et moniteur de gymnastique, l'initie à la danse folklorique par. Après son mariage avec Arthur Aymon et la naissance de leur fils, elle devient à son tour monitrice cantonale de danse en collaboration avec Alphonse Seppey.

Ce rôle, Odile l'assume durant plus de trente ans sans interruption. Elle fait partie du comité cantonal et s'active également sur le plan fédéral, ce qui l'amène en 1981 à organiser et diriger une suite de danses pour la Fête fédérale des costumes à Interlaken, tout cela devant près de 100'000 spectateurs. En 1988, elle reçoit l'insigne de reconnaissance de la Fédération nationale des costumes pour sa longue et efficace contribution à la danse populaire au niveau cantonal et fédéral.

De plus, elle a aussi travaillé durant plusieurs années comme correspondante du quotidien Le Nouvelliste. Après cette intense période, dont il est difficile ici de tout mentionner, elle partage ses occupations en profitant de ses trois petits enfants, entre autre en leur concoctant de bons repas durant leurs années passées au CO de la Tuilerie à St-Maurice, ce qui leur a évité les repas de la cantine scolaire ! Dès 1990, elle suit intensément les activités sportives de ses petits fils (ski alpin), les performances de Roger Federer, admire les expositions de sculptures de sa belle-fille Christine tout en profitant des visites et du sourire de son arrière petite fille Chloé, née presque le même jour qu'elle, à quelque 88 ans près ! Bonne suite à Odile. Que la « danse » de la Vie l'accompagne pour toujours.



### Au jardin en famille

**Paul Bylan** est né le jour de Pâques, le 20 avril 1924, à Othmarsingen, en Argovie. Il a été élevé par trois tantes dans ce village de campagne. Très tôt, il a participé aux tâches journalières, telles que les travaux du jardin, le soin des poules et des lapins ou l'approvisionnement du bois pour la cuisine et le chauffage.

A la fin de sa scolarité, il s'engage chez Bally, la fabrique de chaussures. A vingt-trois ans, il décide d'aller dix-huit mois à Vevey pour apprendre le français. C'est là qu'il rencontre son épouse Anne-Marie. Ils se marient en 1951 et s'installent à Brugg, toujours en Argovie, où sont nés Michel puis Eveline.

En 1950, il est recruté comme contrôleur aux CFF. A cette époque, il devait connaître le nom de toutes les gares pour les annoncer au départ des trains. Puis en 1958, il obtient un poste à Saint-Maurice où il est nommé chef de train.

Après quelques années, il réalise son rêve : construire sa propre maison pour y faire grandir sa famille. Avec beaucoup d'enthousiasme, il s'adonne aux travaux de jardinage et de menuiserie. Ses passions, il les a partagées avec beaucoup de joie avec ses deux petits-fils David et Damien.

A cinquante-huit ans, suite à un problème de santé, il prend une retraite anticipée. Il en profite pour découvrir en train tous les recoins de la Suisse et faire aussi quelques escapades à l'étranger.

L'an passé, après avoir séjourné vingt mois au home St-Jacques, son épouse décède juste un mois après la naissance de son arrière-petite-fille Faustine. Comme la terre du jardin lui semble toujours plus basse, il décide en janvier de cette année de rejoindre à son tour le home St-Jacques. Depuis quelques jours, il est devenu une fois de plus arrière-grand-papa avec la naissance de la petite Alix.

Nous lui adressons tous nos meilleurs vœux à l'occasion de ce bel anniversaire.



**Quand on veut, on peut**  
**Agnès Morisod** voit le jour à Vérossaz le 1er mai 1924. 6ème d'une fratrie de onze enfants, elle est la fille de Louis et Céline Morisod.

Le 5 octobre 1945, elle épouse Gérald Rappaz et s'installe dans la maison familiale, à Epinassey.

En 1978, ils emménagent dans le bâtiment de la Bourgeoisie, aux Iles no 7, où

Agnès réside encore aujourd'hui.

De leur union sont nées 2 filles, Maryse et Paulette. Sa descendance compte aujourd'hui 6 petits-enfants et 9 arrière-petits-enfants.

Agnès Rappaz a la douleur de perdre, en 1994, sa fille Maryse. Aux mauvais moments succèdent de meilleurs jours, puisqu'en 1995 Agnès et Gérald fêtent leurs noces d'or ! Plus de 50 ans de vie aux côtés d'un homme engagé en politique et intéressé à la vie associative de sa commune. Puis, en 1999, Gérald décède, suivi quelques années plus tard par leurs deux beaux-fils.

C'est avec courage qu'elle a surmonté les épreuves. De nature positive et volontaire, elle encourage les siens et sait leur faire passer d'agréables moments de bonne humeur et de fous rires, lors, notamment, des goûters qu'elle organise chez elle tous les mercredis. Vive d'esprit et dotée d'une excellente mémoire, elle partage avec enthousiasme des discussions tant sur le temps passé que sur les sujets d'actualité.

Elle aime participer à quelques lotos et partager des brins de causette avec les gens qu'elle croise sur son chemin. Elle apprécie sa ville et grâce à sa gymnastique matinale, c'est encore avec une belle énergie qu'elle arpente quasi quotidiennement les rues d'Agaune, pour rejoindre les commerces et y faire ses courses, profitant des bancs publics pour faire de petites haltes. Et même si certains jours ses balades lui demandent plus d'efforts, elle se plaît à nous rappeler que « moins tu utilises la mécanique, plus elle rouille » !

Bonne fête et bon vent à Agnès Rappaz et que son sourire soit transmetteur d'énergie positive.

## EN BREF

### Camps et colos : une expérience que la commune soutient

De nombreuses possibilités de camps pour les enfants existent en divers moments de l'année: sportifs, artistiques ou ludiques, ils offrent sans doute une belle occasion de grandir ! Vous trouverez de multiples informations sur le site [www.valaisfamily.ch](http://www.valaisfamily.ch), qui répertorie également nombre d'infos utiles pour les familles avec de jeunes enfants ou pour des adolescents. Des postes de moniteurs ou des lieux de séjours linguistiques sont aussi répertoriés.

La commune de Saint-Maurice octroie un soutien pour un enfant inscrit dans une colonie, à toute famille qui le sollicite (informations auprès de l'administration communale). Des organismes comme Pro Juventute sont également actifs pour aider des familles en situation financière précaire à offrir des loisirs à leurs enfants.

### 13 & 14 septembre : invitation à Saint-Alban-les-Eaux, commune jumelle de Mex

En septembre dernier, une délégation de Saint-Alban-les-Eaux était reçue dans le cadre champêtre de Mex pour fêter les 40 ans de leur jumelage, né en 1973.

En retour, cette commune de bientôt un millier d'habitants de la région roannaise, dans le département de la Loire, invite les habitants de Mex et d'Agaune à fêter ce jubilé **le week-end des 13 et 14 septembre 2014.**



Prière à toutes les personnes intéressées par le déplacement de réserver ces dates. Des informations plus précises suivront dans le courant de l'été.

(Renseignements auprès de Madeline Heiniger).

### Samedi 11 octobre : sortie dans notre commune jumelle d'Obersiggenthal

La commission Jumelage vous propose le programme suivant :

- 07.30 : départ de Saint-Maurice
- 10.00 : Accueil à Obersiggenthal
- 12.00 : Repas de midi
- 13.30 : Visite guidée de l'Institut Paul Scherrer  
Centre de recherche pour les sciences de l'énergie à Würenlingen
- 19.30 : Retour à Saint-Maurice

Prix : CHF 30.- / pers.

Inscriptions auprès de l'Office du tourisme 024 485 40 40

# POUR NOS AMIS À QUATRE PATTES ET LEURS MAÎTRES

## UTILISEZ LES SAC-O-MAT !

Vous gardez notre ville propre et accueillante en ramassant régulièrement les crottes.

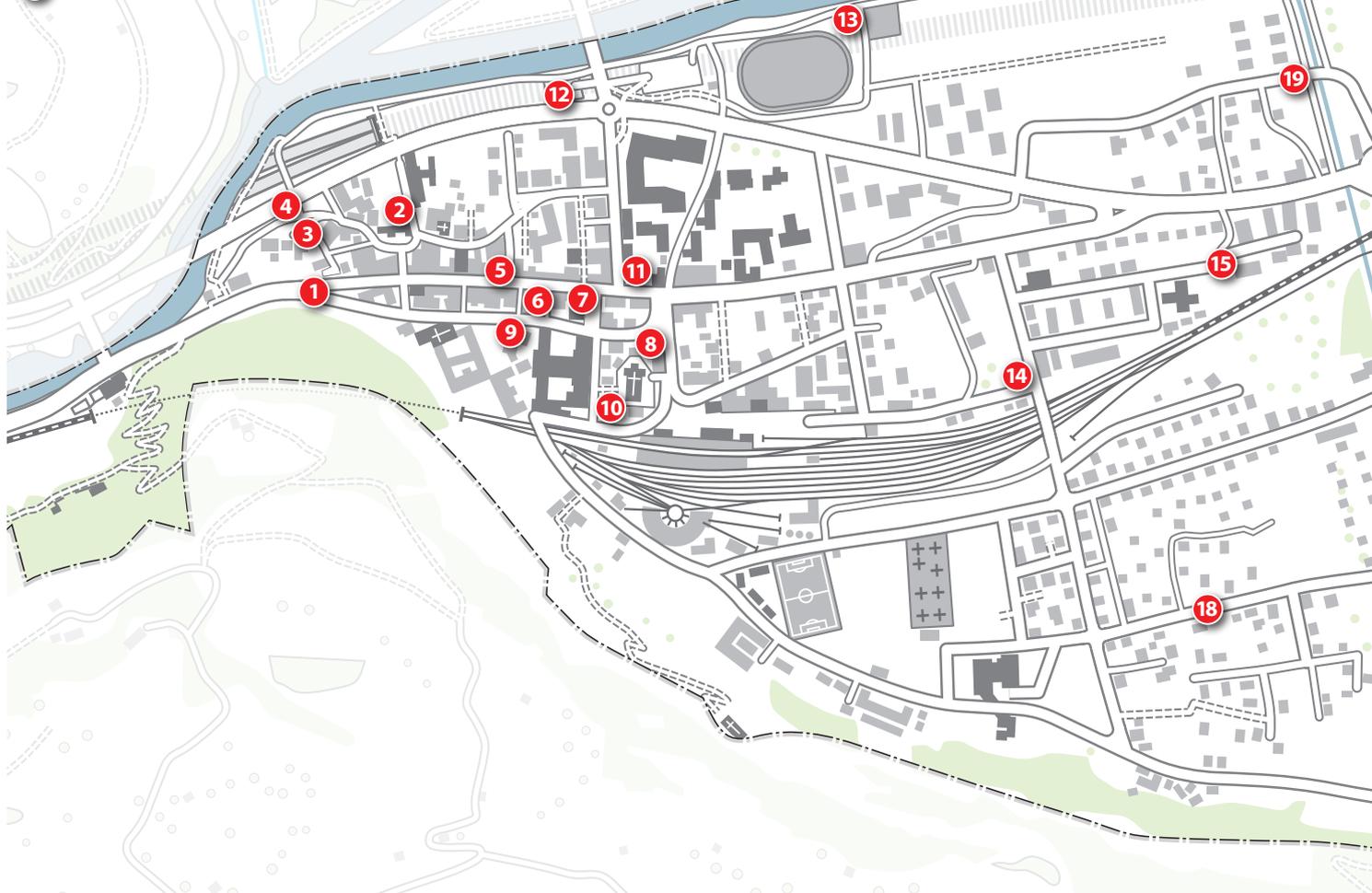
Vous permettez aux paysans d'accomplir leur travail, de garder leurs animaux en bonne santé en le faisant aussi dans la campagne.

Tous les utilisateurs d'espaces verts apprécient de les trouver propres.

Merci beaucoup !

### EMPLACEMENTS DES SAC-O-MAT A SAINT-MAURICE

- |   |  |
|---|--|
| 1 Avenue d'Agaune - rond point Nord       | 14 Rue de la Cime de l'Est                               |
| 2 Place de Lavigerie                      | 15 Avenue de Beaulieu 18                                 |
| 3 Place du Glarier                        | 16 Route du Château d'eau                                |
| 4 Glarier - passage sous l'autoroute      | 17 Route de la Chapelle                                  |
| 5 Grand Rue - façade poste de police      | 18 Route de la Borette                                   |
| 6 Grand-Rue - angle rue du Carro          | 19 Chemin des Iles - descente Mauvoisin                  |
| 7 Grand-Rue - face au passage du Roxy     | 20 Carrefour chemin de la Charrière et route des Emonets |
| 8 Avenue d'Agaune - square Sud            | 21 Croisement route des Bains et promenade du Rhône      |
| 9 Avenue d'Agaune - façade de l'aumônerie | 22 Les Cases - parking                                   |
| 10 Parc de la Cure                        |  |
| 11 Parc de la Tuilerie                    |  |
| 12 Parking sur l'autoroute (petite place) |  |
| 13 Promenade du Rhône - parc de jeux      |  |





Sylvia Cabezas  
Conseillère municipale



## SDIS DES FORTIFICATIONS

# UN EXERCICE EN CONDITIONS RÉELLES



Gladys Siegfried, Conseillère municipale  
et Major Olivier Pittier  
Commandant du SDIS des Fortifications

Le samedi 12 avril 2014, le SDIS des Fortifications effectuait une simulation d'incendie au N° 48 de la Grand-Rue.

Il s'agissait de prendre la mesure des difficultés rencontrées lors d'un incendie en zone vieille ville et de mettre les pompiers présents en situation réelle et d'engager la réflexion sur la conduite d'une telle intervention. Les défis étaient nombreux : communications claires et précises, sauvetage de personnes en difficulté, problème posé par une cour intérieure difficile d'accès, positionnement des véhicules engagés, accès et mise en route des bornes hydrantes.

Comme pour un feu réel, le SDIS des Fortifications avait pu faire appel à des renforts vaudois : camion échelle venu d'Aigle et module de communication de Montreux et ainsi tester la collaboration avec des pompiers d'autres villes.

Un inspecteur de l'ECA assistait à l'exercice afin d'établir un constat et de permettre une critique d'exercice en fin de journée pour tous les intervenants. Il s'agissait de connaître et de pallier aux points faibles mais aussi de renforcer les aspects positifs afin d'être fin prêts en toutes circonstances pour assurer la sécurité de la population.

La journée s'est terminée sur une note positive et même quelques jours plus tard, un pompier du SDIS d'Aigle affirmait qu'il avait rarement vu une équipe de pompier aussi engagée et passionnée. C'est le plus beau compliment que l'on pouvait leur adresser. Que tous les pompiers du SDIS des Fortifications soient ici remerciés de leur engagement et assurés du soutien des municipalités et de la population de Saint-Maurice et Lavey-Morcles.

## PARTICIPATION AU CONCOURS ANNUEL DES SAPEURS-POMPIERS

Le début du printemps est attendu avec impatience par les sapeurs-pompiers, car c'est le moment où plusieurs SDIS du canton se réunissent pour participer au concours annuel. C'est l'occasion de montrer à toute la population et aux diverses autorités le fruit du travail exercé avec assiduité tout au long de l'année. C'est également un moyen de souder les sapeurs et d'élever le niveau de l'instruction.

Différentes disciplines y sont présentées comme la motopompe, l'échelle remorquable, le combiné, le gymkhana, la tonne-pompe, la protection respiratoire et une catégorie de démonstrations (désincarcération, feu de voiture au gaz, chimique).

Pour la première fois le SDIS des Fortifications a pris part à cette manifestation. Pour un commandant c'est toujours une satisfaction et une fierté d'y emmener une équipe. C'est ainsi que nous nous sommes rendus le samedi 3 mai à Vevey pour concourir dans la discipline de l'échelle remorquable à moteur. Le Capitaine Alain Pasche a pris la tête de l'équipe et l'a amenée à une brillante troisième place. Je voudrais par ces quelques mots les féliciter, car le niveau y est élevé.



En haut de gauche à droite, Christophe Saillen, Ahmet Ahmeti, Laurent Eggs, Joël Rimet En bas de gauche à droite, Jean-Manuel Mugeiro, Michaël Daves, Alain Pasche



## JUMELAGE

# JUSTE UN MERCI



Raphaël Crittin  
Conseiller municipal

Penser au jumelage, c'est avoir une attention particulière pour celles et ceux qui le font. Tout paraît bien simple, juste normal.  
Comme le dit l'adage : ça roule comme sur des roulettes.

Le jumelage c'est juste deux quinzaines, une en hiver et une en été. Le jumelage c'est juste quelques cours de ski et quelques visites en France...

Entre vous et moi, mettre des étoiles dans les yeux des enfants, c'est juste bien plus que ça. Ces quelques lignes qui me sont offertes aujourd'hui, je vais les consacrer à dire merci.

Le jumelage, c'est une histoire qui dure depuis plus d'un demi-siècle. Autant dire que la flamme passée de génération en génération est maintenue vive par un nombre incalculable de femmes et d'hommes épris par la même envie : permettre à des enfants de vivre une aventure inoubliable.

J'ai parfois pris l'image d'une croisière; vous savez ces équipées maritimes dont on connaît les escales mais pas forcément le chemin pour y parvenir. Dans le fond, on ne sait jamais trop dans quoi nous allons nous embarquer. Même si le programme est alléchant et fort bien structuré, le bateau n'est pas à l'abri de la houle. Etre accompagnante ou accompagnant, monitrice ou moniteur pour ces deux séjours avec pour objectif principal le plein air, c'est faire appel à des compétences d'adaptation plutôt élevées : l'humeur du groupe est parfois à l'image de la météo... maussade, ou alors électrique. Le jumelage, c'est aussi des familles, des maisonnées prêtes à ouvrir leurs portes pour accueillir des enfants qu'ils ne connaissent pas, avec toutes les joies et les contraintes qui y sont liées.

De ma place de responsable c'est assez simple en fait. Quelques séances pour le programme, deux ou trois ajustements de parcours, quelques petits mots ici et là, quelques apéritifs, un repas de clôture et l'affaire est classée.

Bien entendu tout ça n'existerait pas sans toutes les petites mains de l'ombre qui, tout au long de l'année, font que le jumelage tienne sa promesse.

Merci à vous tous qui de près ou de loin participez à la réussite de cet échange. Merci à vous les familles qui prenez le temps d'accueillir chez vous ces enfants qui, malgré tous les petits problèmes du quotidien, vous le rendent bien.

Merci à vous les anciens qui avez su garder intacte la mémoire de ce partage tout au long de ces années et qui, de temps à autres, mettez encore de votre énergie au service de cette belle aventure.

Enfin, merci à vous les enfants qui, année après année, permettez de faire grandir le jumelage.

Le printemps que nous vivons aujourd'hui nous sépare de l'hiver qui a reçu nos amis saint-mauritiens pour nous amener vers l'été et le départ de nos agaunois à la découverte des richesses de nos voisins français.

Que l'histoire s'écrive encore longtemps et qu'elle nous fasse dire à ceux qui suivront : le jumelage, c'est juste une bonne idée.



# LE PASSEPORT VACANCES, TU CONNAIS ?



Madeline Heiniger  
Conseillère  
municipale

Le programme a été distribué dans les classes, l'équipe du « Pasvac » a enregistré les inscriptions fin mai... ça y'est, c'est lancé !

Pour la dixième année consécutive, le Passeport-Vacances propose des activités variées pour les enfants, à prix abordable, du lundi 11 au mercredi 13 août 2014. A cette occasion, un grand concours de dessin a été proposé, avec impression des dessins gagnants sur les carnets des enfants.

## Nouvelles connaissances et moments d'amitié

Chaque été, répartis dans une quinzaine de groupes selon la classe d'âge, de la 2ème enfantine à la 6ème primaire, les enfants s'éclatent au cours des sorties proposées.

Ils ont beau dire « maîtresse » aux accompagnantes, l'ambiance est détendue, c'est à peine s'il faut avoir à l'œil l'un ou l'autre : c'est les vacances, la découverte ! Valérie Rappaz, qui a repris après Sylviane Chabod la présidence du comité en 2013, et Marie-Reine Monnay, membre, se souviennent des commentaires de l'an dernier : « Trop super ! » dit un enfant en apportant un petit cadeau, en signe de reconnaissance. « Y'avait une activité qui m'embêtait, mais en fait j'ai bien aimé la découvrir ! », s'exclame une autre.

Chaque année dévoile ses surprises : olympiades, grimpe, bricolages, théâtre, ateliers cuisine ou photo, chasse au trésor, visite d'artistes ou de châteaux, de chocolaterie ou d'aérodrome n'en sont que quelques exemples. Les plus petits restent dans la région proche, les grands passent une nuit à l'extérieur.

## Dix ans déjà

C'est sous l'égide de l'Association des parents d'élèves (APE) que le Passeport-Vacances a démarré en 2005. Redémarré en fait, sous l'impulsion d'Evelyne Saillen, qui rêvait de faire renaître ce qui existait déjà dans les années 80. Elle présidera le comité qui sera mis sur pied l'année suivante jusqu'en 2010. En 2008, le Passeport-Vacances sort de l'APE et son succès va grandissant.

En 2013, l'ARPV, association faîtière des passeports-vacances romands, a été constituée. Elle apportera son soutien à ses

membres, sur le plan de l'organisation, de la recherche de fonds ou de questions plus spécifiques, comme les transports.

Quant aux activités, elles reçoivent l'aide financière de la commune et de la bourgeoisie de Saint-Maurice, ainsi que d'autres généreux donateurs à découvrir sur le site internet.

## Bénévoles

Pour accompagner les activités, une bonne équipe de bénévoles est indispensable : parents, grands-parents ou autres, leur motivation et la qualité de leur engagement sont précieux. A leur poste dans la cour d'école pour accueillir les enfants le matin et les accompagner tout au long des activités, ils partagent avec les enfants des journées intenses et riches en émotions.

Avec un souhait exprimé par le comité: en fin de journée, les enfants s'envolent parfois comme une volée de moineaux quand ils aperçoivent leurs parents... Il demande aux parents et aux enfants de venir saluer les responsables du jour : c'est plus sympa, mais c'est également une question de sécurité. C'est aussi dans l'esprit du Passeport-Vacances : car l'équipe du comité met tout son cœur pour que chacun ait du plaisir à participer !

Ainsi, au cœur du mois d'août, les groupes d'enfants, casquette colorée sur la tête et bien accompagnés, s'en iront vers de nouvelles aventures...



## LE PASSEPORT VACANCES C'EST :

Une dixième édition en 2014 !

173 enfants qui participent  
en 2013 (65 en 2005)

42 accompagnant-e-s  
bénévoles en 2013

une dizaine de séances de  
comité et de nombreux  
téléphones

heures de préparation :  
non comptabilisées !!

17'419.05 pour le total  
des frais 2013



[www.pvsaintmaurice.ch](http://www.pvsaintmaurice.ch)  
[pasvacstmoss@gmail.com](mailto:pasvacstmoss@gmail.com)

1864 - 2014 : 150 DE LA GROTTTE AUX FÉES

# UN SITE TOURISTIQUE UNIQUE

Sonia et Olivier Crittin  
Exploitants de la  
Grotte aux fées

La plus ancienne grotte touristique de Suisse célébrera le 150<sup>e</sup> anniversaire de son ouverture cet été. L'occasion de dresser le portrait de cette attraction mystérieuse...

## Un peu d'histoire

En 1864 après de nombreux travaux d'aménagement, le Chanoine Gard décida d'exploiter la Grotte aux Fées en faveur de l'orphelinat pour jeunes filles de Vérolliez, dont il était le fondateur. Il en confia la direction à la congrégation des Sœurs de Saint-Maurice. Le premier touriste payant y pénétra le 15 août 1864 et, comme en Europe on était en pleine période romantique, le succès ne tarda pas à venir car la visite d'une grotte était à même de combler tous les rêves. En 1866 on a compté ainsi plus de 1'500 visiteurs, pour arriver aujourd'hui à plus de 20'000 entrées payantes par saison.

Les Sœurs de Saint-Maurice exploitèrent les lieux jusqu'en 1924. Par la suite quatre familles s'y succédèrent jusqu'en 1994. Dès 1995, soit pour la vingtième année en 2014, Sonia et Olivier Crittin gèrent et animent le site.

La partie ouverte au public à ce jour est identique à celle de 1864. La distance jusqu'au lac est de 504 mètres, pour un dénivelé de 17 mètres. Dès 1925, plusieurs expéditions ont eu lieu, portant le total du réseau Grotte aux Fées à plus de 3000 mètres pour un dénivelé de 240 mètres.

Une nouvelle galerie a été découverte cette année, elle est en cours d'exploration : environ 100 mètres ont été parcourus à ce jour, jusqu'où ira-t-elle ?...

## Un week-end de fête

Pour ce jubilé, un week-end festif sera organisé les **16 et 17 août 2014** avec un programme riche et varié.

Vous trouverez sur place une conteuse qui vous narrera la légende de la fée Frisette, des spéléologues qui vous présenteront leur passion, la cave la Siseranche de Chamoson qui vous fera découvrir ses vins, la présence musicale des Papy's de l'Agau-noise ainsi que de quoi vous restaurer car La Grotte aux Fées c'est aussi un restaurant ouvert tous les jours.

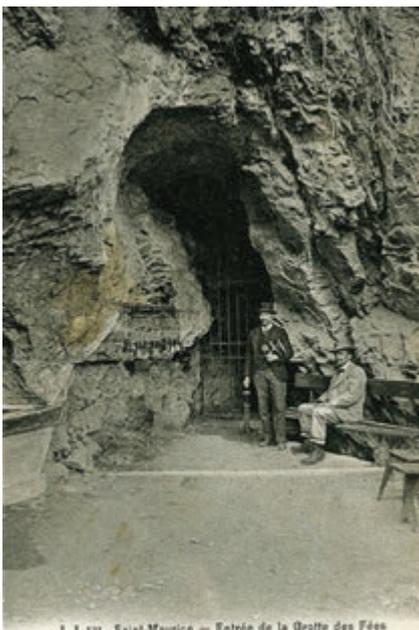
La partie officielle suivie d'un apéritif aura lieu le **samedi 16 août dès 11h00** avec comme orateurs Pierre-Yves Robatel, municipal en charge du tourisme et Christian Schüle, historien.

Durant ce week-end chaque visiteur de la grotte participera à un concours, chasse aux fées ainsi que 3 questions avec comme prix unique, un week-end pour 2 adultes et 2 enfants à Europapark à gagner.

Le programme détaillé du week-end ainsi que les horaires des différentes prestations vous seront communiqués ultérieurement. Au plaisir de vous rencontrer !



[www.grotteauxfees.ch](http://www.grotteauxfees.ch)



J. J. 1311 Saint-Maurice — Entrée de la Grotte des Fées



## 66E SAISON DU THÉÂTRE DU MARTOLET

# UNE NOUVELLE SAISON D'EXCEPTION



*Pierre-Yves Robatel, Conseiller municipal  
avec Alain Dubois, Président de la Fondation*

A l'occasion du dernier spectacle de sa cuvée 2013-2014, la fondation du Théâtre du Martolet a levé le voile sur la 66e saison qui débutera cet automne. Coup de projecteur.



### **Une saison 2013-2014 remarquable à tous égards**

La Fondation du Théâtre du Martolet a tiré un bilan extrêmement positif de sa saison 2013-2014. Le public a pu assister à des spectacles de grande qualité dans les domaines de la musique classique, du théâtre et de la variété. Il convient de mettre particulièrement en évidence la très belle prestation de la pianiste Lauriane Follonier, le remarquable concert donné par Pascal Obispo et la représentation mémorable de L'Etudiante et M. Henri, campé par un Roger Dumas bouleversant et une distribution de très grande qualité.

Corollaire à leur qualité, la fréquentation des spectacles a également été excellente : ce sont ainsi près de 10'281 spectateurs qui ont assisté aux 17 représentations programmées durant la saison. Il convient de souligner la très forte diversification du public, déjà constatée lors des deux dernières saisons. A un noyau de fidèles s'est joint un nombreux public provenant de l'ensemble du Valais romand, du Chablais vaudois et de la Riviera, auquel il convient d'ajouter des personnes venant d'horizons plus lointains.

### **Une saison 2014-2015 riche et alléchante**

Huit concerts de musique classique, sept pièces de théâtre et cinq spectacles de variété. Soit 20 spectacles pour 22 représentations. Tel est le menu que les membres – tous bénévoles – de la Fondation du Théâtre du Martolet ont concocté pour proposer au public une 66ème saison riche et alléchante.

### **Musique classique**

La Fondation du Théâtre du Martolet s'associe aux célébrations du 1500e anniversaire de l'Abbaye de Saint-Maurice et y programme trois concerts dans ce cadre. Le chanoine Georges Athanasiadès et la Camerata de Lausanne, dirigée par maître Pierre Amoyal ; l'Ensemble Vocal de Saint-Maurice interprètera, lors de son traditionnel concert de la Sainte-Cécile, deux pièces écrites par un disciple et son maître : la Missa Sancti Mauritii de Joseph Leopold Eybler et le célèbre Requiem de Mozart. Last but not least, le Trinity College Choir de Cambridge, reconnu comme l'un des cinq meilleurs chœurs au monde, proposera lors du concert de la Passion une création d'Ivo Antognini, ainsi qu'un programme varié de la Renaissance anglaise à nos jours.

A nouvelle saison, nouvelle salle de spectacle. En collaboration avec la commune de Saint-Maurice, la Fondation du Théâtre étoffe en effet son offre en matière de lieux de concert et programme deux concerts dans la nouvelle salle du Cycle d'orientation de la Tuilerie. Le concert inaugural sera du reste l'occasion d'introduire une nouveauté qui, espérons-le, deviendra rapidement une tradition. En écho au célèbre concert du Nouvel-An, le Wiener Salon Ensemble, associé au violoncelliste Xavier Pignat, interprètera en effet le 1er janvier à Saint-Maurice les musiques viennoises les plus célèbres. Puis, le Quintette del Fuego, y fera résonner la musique d'Astor Piazzolla. Deux concerts seront également programmés à la salle historique du Grand Hôtel des Bains de Lavey.

Quant à l'Orchestre du Collège et des Jeunesses Musicales de Saint-Maurice, il invitera pour son concert de Noël, son premier violon solo Valérie Bernard pour y interpréter différentes pièces de l'Ukraine aux Balkans.

### **Théâtre**

Les sept pièces qui composent le volet « Théâtre » exploreront non seulement des thèmes aussi divers et variés que la vie de famille, l'argent, les relations père – fils ou encore les relations de couple, mais surtout seront servies par un plateau de comédiens vraiment remarquables.

Davy Sardou et Francis Huster dans « L'Affrontement » ; Elie Semoun et Laurent Gamelon dans « Le Placard » de Francis Veber ; Raphaëline Goupilleau et Bruno Madinier dans « Même pas vrai ! ». Dans une pièce écrite pour eux par Laurent Ruquier, « Je préfère qu'on reste amis » Michèle Bernier et Frédéric Diefenthal nous offrent un petit bijou de comédie qui explore la frontière parfois ténue entre amour et amitié.

Avec « Roméo et Juliette », dans une mise en scène superbe qui marie chorégraphie et théâtre, Nicolas Briançon situe cette fois l'action dans l'univers maffieux du Parrain qui réunit 17 comédiens et 5 musiciens. Dans « Le Train fantôme » mis en scène et interprété par Eric Métayer et quatre comédiens, voltige, break dance, situations drôlissimes et gags se succèdent à un train d'enfer.

### **Variété**

Deux concerts sont ainsi au programme : Lynda Lemay interprétera son dernier album, « Feutres et pastels », tandis que Michel Fugain présentera son nouvel album, « Projet Pluribus », tout en reprenant également quelques-uns de ses plus grands titres.

Le public aura par ailleurs l'occasion de réviser ses connaissances de la géographie, de l'histoire, des institutions politiques, de la géographie et de la culture suisse grâce à « 120 secondes présente la Suisse », où Vincent Kucholl et Vincent Veillon feront revivre leur talent et leur énergie radiophonique sur les planches.

Enfin, « Séquence 8 », le nouveau spectacle du collectif montréalais des 7 doigts de la main, qui vient de réaliser la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques de Sochi, présentera d'incroyables exploits physiques, au Théâtre du Crochetan.

Une formidable saison qui s'annonce donc et qui contribue largement au rayonnement culturel et à la notoriété de notre cité agaunoise hors de ses frontières.

### **PRATIQUE**

Billets en vente auprès de Saint-Maurice Tourisme  
024 485 40 40 ou sur le site internet du théâtre :



[www.martolet.ch](http://www.martolet.ch)

## PROGRAMME

### **ELLE CONNAÎT LA CHANSON !**

06.09.2014 - 16H00 - LAVEY-LES-BAINS

### **G. ATHANASIADES / CAMERATA DE LAUSANNE**

28.09.2014 - 15H30 - BASILIQUE DE ST-MAURICE

### **MÊME PAS VRAI !**

09.10.2014 - 20H30 - THÉÂTRE DU MARTOLET

### **120 SECONDES PRÉSENTE LA SUISSE**

16.10.2014 - 20H30 - THÉÂTRE DU MARTOLET

### **LE TRAIN FANTÔME**

21.10.2014 - 20H30 - THÉÂTRE DU MARTOLET

### **SÉQUENCE 8 / LES 7 DOIGTS DE LA MAIN**

31.10.2014 - 20H00 / 02.11.2014 - 17H00

THÉÂTRE DU CROCHETAN

### **RIEN NE SE PERD, COMÉDIE 100% RÉCUP'**

06.11.2014 - 20H30 - THÉÂTRE DU MARTOLET

### **CONCERT DE LA SAINTE CÉCILE**

22.11.2014 - 20H30 / 23.11.2014 - 15H30

BASILIQUE DE SAINT-MAURICE

### **LYNDA LEMAY**

28.11.2014 - 20H30 - THÉÂTRE DU MARTOLET

### **FRANÇOIS-XAVIER DEMAISON**

12.12.2014 - 20H30 - THÉÂTRE DU MARTOLET

### **CONCERT DE NOËL**

14.12.2014 - 17H00 - THÉÂTRE DU MARTOLET

### **CONCERT DU NOUVEL-AN**

01.01.2015 - 16H00 - SALLE DU CO DE LA TUILERIE

### **JE PRÉFÈRE QU'ON RESTE AMIS**

05.02.2015 - 20H30 - THÉÂTRE DU MARTOLET

### **HIRUNDO MARIS / IL VIAGGIO D'AMORE**

14.02.2015 - 16H00 - LAVEY-LES-BAINS

### **LE PLACARD**

26.02.2015 - 20H30 - THÉÂTRE DU MARTOLET

### **CONCERT DE LA PASSION**

15.03.2015 - 15H30 - BASILIQUE DE SAINT-MAURICE

### **ROMEO ET JULIETTE**

17.03.2015 - 20H30 - THÉÂTRE DU MARTOLET

### **QUINTETTE DEL FUEGO**

22.03.2015 - 17H00 - SALLE DU CO DE LA TUILERIE

### **L'AFFRONTEMENT**

21.04.2015 - 20H30 - THÉÂTRE DU MARTOLET

### **MICHEL FUGAIN**

22.05.2015 - 20H30 - THÉÂTRE DU MARTOLET

## STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES

## UNE HAUSSE CONSTANTE

**Une population en constante hausse**

Au 31 décembre 2013, la population totale de la commune s'élevait à 4545 habitants. Ce chiffre comprend les 145 habitants supplémentaires de Mex suite à la fusion des communes en vigueur depuis le 1er janvier 2013. En faisant abstraction de cet apport supplémentaire, cela représente une croissance de 19.62% depuis le 31 décembre 2000 alors que la moyenne suisse pour la même période n'est que de 12.93%. Ces chiffres confirment l'attractivité de notre région et de notre commune en particulier.

L'augmentation de la population s'explique avant tout par l'arrivée de nouveaux habitants (342 en 2013), toujours plus importante que les départs (277). Les naissances (45 en 2013) et les décès (41) n'influencent en effet que très peu le nombre des habitants.

**De nombreuses nationalités**

La population étrangère établie à Saint-Maurice représente

66 nationalités différentes. Ce sont les Portugais qui arrivent largement en tête avec 409 représentants, devant les Italiens (193) et les ressortissants de la République du Kosovo (163).

Les 1317 étrangers résidents à Saint-Maurice représentent le 28.97% de la population, soit une proportion supérieure à la moyenne nationale (23.75%).

**Une population qui vieillit toujours plus**

Si la commune de Saint-Maurice ne recense aucun centenaire à ce jour, elle compte 47 nonagénaires. 781 personnes, soit le 17.18% de la population, a 65 ans ou plus. C'est un petit peu moins que la moyenne nationale.

Alors que la proportion hommes-femmes est quasiment paritaire pour les tranches d'âge inférieures à 65 ans, la situation est bien différente à partir de cet âge, où la proportion de femmes est largement supérieure à celle des hommes, ce qui confirme la meilleure espérance de vie de la population féminine.

POLICE  
DU SALENTINNOUVELLE  
AGENTE

Notre police a accueilli dès le début avril 2014 une nouvelle agente, Mme Mélanie Ançay, qui nous rejoint après avoir exercé durant 5 ans sur le sol vaudois.

Nous sommes heureux de l'accueillir au sein de la Police intercommunale du Salentin et lui souhaitons une belle et longue carrière sur notre territoire.

## MÉDIATHÈQUE VALAIS SAINT-MAURICE

RENCONTRE AVEC  
HOUSSAM KHADOUR,  
ECRIVAIN SYRIEN

Madeline Heiniger  
Conseillère municipale

Café littéraire à la Médiathèque, le samedi 14 juin de 12h30 à 13h30, dans le cadre des festivités du 40e anniversaire de l'institution.

Houssam KHADOUR est né à Lattaquié (Syrie) en 1952. Après des études d'anglais à l'Université de Lattaquié, il a suivi les cours de l'Institut des sciences politiques de Moscou où il a obtenu le diplôme en Sciences sociales et politiques. Il a navigué plusieurs années comme marin pour une compagnie grecque. Il a été arrêté en 1986 et condamné à mort en 1987 pour obstruction à l'application de la législation socialiste. Cette condamnation a été confirmée en 1988 puis commuée en 1995 en une peine de vingt ans d'emprisonnement, à Damas. Il a été libéré au bout de quinze ans, en 2001. Il est maintenant écrivain, traducteur et éditeur.

Solitude, délation, torture, exécution, voici le quotidien des détenus d'une prison de Damas où Houssam KHADOUR a passé de nombreuses années.

La Charrette d'infamie raconte cette vie de misère, empreinte pourtant d'une humanité profonde. Extrait :

« Cette préface est délicate à écrire – complexe. Elle me replonge dans une période critique de ma vie, une période passée en grande partie à attendre qu'on exécutât ma sentence de mort. D'un autre côté, pourtant, ces années-là m'ont fait éprouver la force et le pouvoir de la création. Et quel bonheur de triompher de la mort pour revenir à la vie! »

Outre La Charrette d'infamie, il a publié deux romans, Wabâ' as-sultân (La Maladie du Sultan) et Al-marfa' imra'a (Le Port est une femme). Deux autres romans sont encore à paraître.

JUMELAGE AVEC  
ST-MAURICE VAL-DE-MARNE



Gladys Siegfried,  
Conseillère  
municipale

# TOURNOI DE JUDO

En 2013, une délégation du Judo-Club St-Maurice se rendait à St-Maurice du Val de Marne sur invitation de la commission du jumelage pour un tournoi amical où les équipes agaunoises ont pu se placer aux première et troisième places.

De beaux liens d'amitié se sont noués et c'est avec plaisir que la ville de Saint-Maurice et le Judo-Club invitaient à leur tour les judokas français pour le tournoi « retour ».

Ce sont 16 jeunes français qui ont fait le déplacement du vendredi 9 au dimanche 11 mai. Après une soirée du vendredi consacré à une visite de la ville et du Fort de Cindey, le samedi fut résolument sportif: entraînement commun le matin et tournoi l'après-midi. Nos judokas ont remporté le tournoi qui s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et amicale.

Le samedi soir fut typiquement helvétique avec la fabrication de pain artisanal et la visite du musée du fromage à Mex suivi d'une raclette avec grillade de cervelas au feu de bois.

Ce n'est pas sans émotion que le dimanche familles suisses et judokas français se faisaient leurs adieux sur le quai de la gare, souhaitant que nos jeunes français gardent un bon souvenir de leur séjour.



## LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 12 février 2014 au 30 avril 2014, le Conseil municipal a siégé à 5 reprises, séances au cours desquelles il a notamment pris les décisions suivantes :

### Règlement communal d'organisation

Le Conseil municipal approuve le projet de message à l'attention de l'assemblée primaire.

### Finances

Après avoir entendu le réviseur des comptes communaux, le Conseil municipal approuve les comptes 2013 de la Municipalité de Saint-Maurice ainsi que le message au Conseil général.

Le Conseil municipal décide de conclure un nouvel emprunt de Fr. 2'000'000.- auprès de PostFinance pour une durée de 20 ans, à un taux fixe de 1,90%.

### Personnel communal

Le Conseil municipal prend note de la fin d'activité de M. Marc Mottiez, en raison de retraite anticipée, au 31 août 2014. Afin de compléter la nouvelle équipe de conciergerie, le Conseil municipal décide d'engager M. Ahmet Ahmeti.

Il décide d'engager M. Mohamed Charif en qualité de stagiaire MPC et M. Aurélien Roulet pour un apprentissage d'employé de commerce.

### Nouveau cycle d'orientation

Pour des raisons de coût, le Conseil municipal renonce à installer un sol en verre avec un marquage des lignes en LED dans la salle sport double.

### Crèche-garderie-UAPE

Le Conseil municipal approuve la nouvelle grille tarifaire pour la période 2014-2015.

### Archives communales et bourgeoises

Concernant la restauration et la conservation, le Conseil municipal décide d'entreprendre, avec prise en charge pour moitié par la Bourgeoisie de Saint-Maurice, les travaux de nettoyage approfondi des archives, de désinfection et consolidation de trente parchemins, de désinfection de quatre registres, de numérisation des parchemins et rouleaux pour un montant total de Fr. 53'941.-. Le Conseil municipal décide également de

transférer, en prêt, les différents documents auprès du service cantonal des archives.

### Adjudications

Le Conseil municipal adjuge les travaux/commandes suivantes (dès Fr. 5'000.- TTC) :

- les études électriques de la galerie de la Grottes aux Fées au bureau LAMI SA (Fr. 7'800.-) ;
- les essais de pompage de la source du Martolet à Augsburg Forages SA (Fr. 68'364.-), le suivi des essais et la coordination avec la sécurisation de la falaise au bureau BEG SA (Fr. 45'803.-) ;
- pour le Concept Bois-Noir (financé par la Confédération), le mandat de réalisation du dossier d'enquête et d'exécution des travaux pour le passage à faune à F.-X. Marquis Sàrl (Fr. 30'000.-), l'aménagement d'étangs aux Crêtes à l'entreprise Raymond Rithner SA (Fr. 37'980.-), l'aménagement des mares du couvert du Bois-Noir à l'entreprise Raymond Rithner SA (Fr. 26'992.-), le mandat d'étude de réhabilitation de la Lyardère au groupement Silvaplus SA – BEG SA – Drosera SA – Tecnat SA (Fr. 8'087.-), les travaux de réhabilitation du pâturage et étangs des Crêtes au triage forestier (Fr. 40'500.-) et les travaux de broyage des souches du pâturage et étangs des Crêtes à Pascal Deslarzes SA (Fr. 25'434.-) ;
- pour la falaise des Fingles, les travaux de déboisement à l'entreprise forestière Philippe Morisod (Fr. 93'150.-) et le mandat d'étude préliminaire et l'avant-projet Fingles IV au bureau Silvaplus Sàrl (Fr. 24'880.-) ;
- l'aménagement de l'éclairage extérieur du foyer franciscain à l'entreprise AME SA (Fr. 10'490.-) ;
- le mandat d'ingénieur pour le chemin de l'Île d'Épine au bureau Gex & Lauraux SA (Fr. 9'179.-) ;
- pour la rénovation des fenêtres de l'Hôtel de Ville, la fourniture des volets en bois à l'entreprise Henri Dirac (Fr. 58'270.-), la peinture à l'entreprise

Pascal Magnin (Fr. 41'000.-) et les radiateurs à Coutaz SA (Fr. 17'437.-) ;

- les travaux de nettoyage des grilles du réseau d'égout à la société Kùpfer & fils SA (selon tarif horaire) ;
- pour la réfection des douches du Campus du Scex, les travaux de résine à Elpol Valais SA (Fr. 6'000.-) et les travaux de maçonnerie à Ansermet SA (Fr. 8'942.-) ;
- les travaux de réparation et d'amélioration des terrains de sport en tartan à la société RealSport (Fr. 34'522.-) ;
- les travaux de chemisage des canalisations des eaux usées de la rue Ch.-E. De Rivaz à l'entreprise Kùpfer et Fils SA (Fr. 54'395.-) ;
- les travaux de réfection du revêtement bitumeux de la même rue à Routes & Revêtements SA (Fr. 41'490.-).

### Autorisations de construire

Le Conseil municipal a délivré les autorisations de bâtir suivantes :

- 7 villas
- 5 petites constructions diverses
- une modification d'un projet de villa
- une rénovation de halle
- 2 transformations de maisons d'habitation
- un terrain de basket-ball
- un changement d'affectation et construction de garages
- une pose de vélux
- une isolation périphérique

### SDIS des fortifications

Le Conseil municipal approuve la promotion au grade de lieutenant de M. Michaël Daves et prend acte de sa nomination au poste de chef ARI.

### Parcelle des Perris

Sans préjuger de la future affectation de la zone, le Conseil municipal décide de poursuivre l'étude de la stratégie de développement de la parcelle de l'ancienne cimenterie en faisant analyser le scénario « industrie et artisanat ».

### Directives établissements publics

Le Conseil municipal approuve le projet de directive à l'attention des établissements publics pour 2014.

### Structure d'accueil de jour

Le Conseil municipal accepte de participer à hauteur de Fr. 30.- par jour et par personne à la prise en charge des personnes âgées au sein de la structure « Les Berges du Rhône » dont la réalisation est prévue à Dorénaz.

### Réaffectation des bâtiments de la Tuilerie

Le Conseil municipal décide de donner mandat d'architecte pour étude de réaffectation des ailes nord et sud de la Tuilerie au bureau Urbatecture SA.

### Réfection de la place du village de Mex

Le Conseil municipal prend connaissance des projets présentés par le bureau GayMenzel Sàrl et le mandate pour l'étude de détail et l'établissement d'un devis général pour la réalisation de la variante retenue.

### Naturalisation

Le Conseil municipal accepte d'accorder le droit de cité de Saint-Maurice à M. Blerim Gjocaj, à Mlle Coralie Bernard ainsi qu'à Mme et M. Marie-Annick et Maurizio Rogoli.

### Police intercommunale du Salentin

Le Conseil municipal approuve l'engagement de M. Michel Madert au poste d'agent de police.

### Autorisation d'exploiter

Le Conseil municipal accorde l'autorisation d'exploiter à Mme Hélène Clerc-Mey pour l'enseigne « Le Peter's Pub ».